

Ancerville (57020)

Arrêté : SGAR n° 2003-256 du 07/07/2003 --- Secteur : Arrt de Metz-Campagne hors zones très sensibles

Seuil Urbanisme : 3000 m²

Seuil Affouillements : 3000 m²

Seuil Végétation : 3000 m²

